



# SNUDI FO

Section de Lot et Garonne

9-11 rue des frères Magen – BP 60232 – 47006 AGEN CEDEX 6  
Tél : 05 53 47 24 72 | [snudi47@fo-snudi.fr](mailto:snudi47@fo-snudi.fr) | <http://snudifo47.net>

**Syndicat des Instituteurs, Professeurs des Écoles, EVS et AVS**

## **FO appelle à la grève nationale le 12 février**

- **pour l'abandon du projet de loi de refondation de l'école**
- **pour l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires**

La proposition de FO et de la CGT d'une grève nationale pour l'abandon du projet de loi et l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires, reprise notamment par SUD, a été rejetée par les responsables de la FSU. Pour leur part, l'UNSA et la CFDT ont fait savoir que ces revendications n'étaient pas les leurs.

Chacun prend ses responsabilités.

Au moment où le rejet du décret sur les rythmes scolaires à Paris et en province est massif de la part de tous les personnels du premier degré, au moment où tous les aspects de la loi de territorialisation de l'école de monsieur Peillon sont rejetés aussi bien dans le premier degré que dans le second degré et alors que le ministre est sourd aux grèves, rassemblements, délégations et manifestations qui se sont déroulés la semaine dernière en appui aux milliers et milliers de pétitions et motions, c'est maintenant qu'il faut la grève unie sur des revendications claires, celles des personnels, pour faire reculer le ministre.

- Nous ne voulons pas du décret sur les rythmes scolaires,
- Nous ne voulons pas de la double tutelle État - collectivités territoriales sur nos missions et conditions de travail,
- Nous ne voulons pas de l'école du socle de compétences,
- Nous ne voulons pas des services partagés école-collège,
- Nous ne voulons pas de l'aide personnalisée, ou autre activité pédagogique complémentaire,

**Nous voulons un véritable RASED, nous voulons l'amélioration de nos conditions de travail et de rémunération, nous voulons rester fonctionnaires d'État.**

Voilà ce que veulent les personnels, voilà ce qu'ils disent, voilà ce qu'ils veulent que leurs organisations expriment, voilà ce que le ministre pour l'instant refuse d'entendre.

Samedi dernier, le ministre a publié son décret sur les rythmes scolaires.

Il n'est plus temps d'hésiter, il n'est plus temps de s'abstenir, Force Ouvrière prend ses responsabilités.

L'appel des fédérations FO, CGT, SUD, CNT et FAEN est très clair, il répond à l'attente de la très grande majorité des personnels. **C'est le seul qui concerne spécifiquement l'Éducation Nationale** : le 31 janvier est un appel Fonction Publique qui ne comporte aucune revendication contre les rythmes scolaires ou contre le projet de loi de refondation de l'école.

## **Le 12 février 2013, tous en grève !**

- **pour l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires**
- **pour l'abandon du projet de loi de refondation.**